CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30 JUIN 2022

1/3 – ACTUALISATION DES TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX

Il est proposé au conseil municipal de fixer, à compter du 1er septembre 2022, les montants des tarifs des services municipaux, dans les conditions décrites dans les tableaux ci-après.

A) TARIFS DE LOCATION ET DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES SALLES MUNICIPALES

Les salles municipales sont mises à disposition dans le cadre de conventions précisant les conditions d'utilisation. Il y sera notamment précisé, concernant la nouvelle salle Allende et les équipements sportifs, qu'elles ne peuvent être louées que dans le cadre d'activités adaptées à la spécificité de la salle et dans le respect des réglementations en vigueur. Il en est de même pour « Le Trait d'Union » qui ne pourra être utilisé qu'à des fins de représentations (concerts, théâtre, conférences...). Les salles sont louées nues, sans mobilier ou équipement, à l'exception des salles du Trait d'Union et Allende et des studios d'enregistrement Allende (aménagés).

En cas de location plusieurs jours de suite, le 2ème jour et les suivants sont facturés à hauteur de 60 % du prix du premier jour pour les salles et le forfait de location de matériel.

Salles	TARIFS			
	Particuliers et structures extérieures	Ass. monsoises		Forfait location de mobilier (tables, chaises)
	Avec nett.	Sans nett.	Avec nett.	
Eco Parc du Barœul (Limite Horaire : 24h)				
- Tape Autour - 60 pers.	180 €	10 €	90 €	5 €
- Briqueterie - 100 pers.	210 €	10 €	125 €	5 €
- Goulette - 50 pers.	95 €	10 €	65 €	5 €
- Sac au Dos - 100 pers.	135 €	10 €	100 €	5 €
- Fermette - 30 pers.	95 €	10 €	65 €	5 €
Franciscaines - 80 pers. (LH : 2h du matin)	235 €	10 €	65 €	5 €
Marie Curie - 250 pers. (LH : 2h du matin)	425 €	21 €	150 €	10 €
RdC mairie annexe – 80 pers (LH :24h)	235 €	10 €	65 €	5 €
Sarts - 80 pers. (jusqu'à 24 h)	180 €	10 €	65 €	5 €
Gabriel Pagnerre - 80 pers. (LH : 20 h)	180 €	10 €	65 €	5 €
Salle Boum - 60 pers. (LH : 05h)	160 €	10 €	65 €	5 €

Autres salles

		TARIFS 2022				Forfait location de mobilier (tables, chaises)
		Particuliers monsois	Entreprises et structures extérieures	Ass. monsoises		
		Avec nett.	Avec nett.	Sans nett.	Avec nett.	
Le Fort						
Salle des fêtes du Fort (LH : 3h du matin)						
- semaine		1 450,00 €	2 175,00 €		195,00 €	21,00 €
- week end		1 800,00 €	2 700,00 €		195,00 €	21,00 €
La Terrasse (LH : 3h du matin)		265,00 €	397,50 €	10,00 €	115,00 €	5,00 €
Salle de projection			195,00 €		115,00 €	
Jardin de Thalie	Journée	400,00 €	600,00 €			
Le Polyèdre (salle d'escalade)	Journée		780,00 €			
	heure		100,00 €			
Plateau multi-sports (Salle Concorde)	Journée		660,00 €			
	heure		85,00 €			
Boulodrome	Journée		520,00 €			
	heure		70,00 €			

Salles culturelles

		TARIFS TTC	
		Particuliers et structures extérieures	Ass. monsoises
Trait d'union		Avec nett.	Avec nett.
Asso, organisateur de spectacles, représentation		430 €	230 €
Asso monsoise, représ. privées (public invité)			255 €
Particuliers, org de spect, représ. privées (public invité)		625 €	
Allende			
Salle (Jauge mini 250 pers, tarif journalier)	Tourneur, Entreprises extérieures	3 230 €	
	Associations extérieures	2 700 €	
	Entreprises monsoises	2 160 €	
	Associations monsoises		540 €

Location des studios Allende

Les studios de répétitions et d'enregistrement de la salle Allende proposent, depuis de la rentrée scolaire 2018, un service de mixage du son complétant les prestations liées à l'enregistrement.

Il est donc proposé au conseil municipal d'actualiser, à compter du 1er septembre 2022, les montants de la participation aux frais de fonctionnement (pour les associations monsoises) et de location (pour les particuliers, entreprises et associations extérieures) demandés aux utilisateurs des studios de répétitions et d'enregistrement, dans les conditions décrites dans les tableaux ci-après.

Répétition

	Tarifs TTC			
	Studios		Belvédère	
	Ext.	Monsois	Ext.	Monsois
Tarif horaire « occasionnel »	13 €	9 €	26 €	16 €
Tarif engagement sur 1 trimestre au moins*	11 €	8 €	21 €	13 €

**Engagement sur une durée minimum de 30 heures par trimestre*

Enregistrement

Tarifs TTC			
Extérieur		Monsois	
262 €**	158 € (1/2j)	210 €**	126 € (1/2j)

***Tarif à la journée (8h)*

Ces tarifs comprennent la mise à disposition du studio blanc (35 m²) ainsi que la présence permanente de l'ingénieur du son. Si l'enregistrement nécessitait la mise à disposition de studios supplémentaires ou du plateau, cela serait facturé selon la grille tarifaire suivante :

	TARIFS TTC			
	Monsois		Extérieur	
	Journée	½ journée	Journée	½ journée
Studio noir : 20 m²	21 €	13 €	26 €	16 €
Belvédère : 100 m²	42 €	26 €	53 €	32 €
Plateau : 170 m²	105 €	63 €	126 €	79 €

Mixage :

Les tarifs de mixage comprennent le traitement complet des pistes : nettoyage, recalage rythmique, égalisation, traitements dynamiques, spécialisation, effets et pré-mastering ou mastering digital. Ils s'adaptent en fonction de l'importance du projet, évalués selon le nombre de pistes à traiter (une piste = un micro = un instrument).

Pour un projet jusqu'à 8 pistes :

	TARIFS TTC	
	Monsois	Extérieur
1 titre :	42 €	63 €
2 titres :	35 €/titre	53 €/titre
3 titres :	32 €/titre	47 €/titre
EP (entre 4 et 6 titres) :	27 €/titre	42 €/titre
Album (+ de 6 titres) :	24 €/titre	37 €/titre

Pour un projet jusqu'à 24 pistes :

	TARIFS TTC	
	Monsois	Extérieur
1 titre :	57 €	84 €
2 titres :	48 €/titre	74 €/titre
3 titres :	42 €/titre	63 €/titre
EP (entre 4 et 6 titres) :	38 €/titre	58 €/titre
Album (+ de 6 titres) :	35 €/titre	53 €/titre

Pour un projet au-delà de 24 pistes :

	TARIFS TTC	
	Monsois	Extérieur
1 titre :	69 €	105 €
2 titres :	63 €/titre	95 €/titre
3 titres :	59 €/titre	89 €/titre
EP (entre 4 et 6 titres) :	57 €/titre	84 €/titre
Album (+ de 6 titres) :	48 €/titre	79 €/titre

Options :

Des options pourront également être proposées aux utilisateurs, selon les tarifs ci-dessous :

Edition seule : 15 € TTC/titre
Sans mastering : 10 € TTC /titre
Correction de tonalité et rajouts d'effets : 15 € TTC de l'heure
Triggers sur batterie : 15 € TTC par titre
CD Master ou fichier DDP : 20 € TTC

Forfait « Enregistrement de répétition » - prise live, mixé en direct, sans retouche a posteriori : 60 € TTC/session de 3 heures (en supplément des heures de répétitions réservées)

Une fois le mixage réalisé, deux modifications sont offertes si nécessaire. Au-delà, toute modification supplémentaire sera facturée 10 € TTC.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à actualiser ces tarifs.

Facturation des dommages liés à l'occupation

De plus, il a été jugé préférable de remplacer le système de cautionnement par une facturation aux associations et aux particuliers des réparations, du remplacement du matériel dégradé ou du nettoyage de la salle selon les montants suivants :

	Salle < 100 personnes	Salle > 100 personnes
Chaise	54 €	54 €
Table	210 €	210 €
Frigo	435 €	1 285 €
Plaque de cuisson	235 €	790 €
Perte de clé	300 €	300 €

Par ailleurs, les associations et les particuliers n'ayant pas remis en état la salle mise à disposition se verront facturer un tarif de nettoyage de 30 €/heure.

Pour la location de la salle des fêtes du Fort, un chèque de caution de 1 000 € est demandé aux particuliers et aux structures extérieures afin de garantir le respect des horaires. En cas de respect des horaires, le chèque de caution sera restitué. Dans le cas contraire, ce chèque de caution sera intégralement encaissé.

B) SPORT - TARIFS DE LA PISCINE MUNICIPALE

	Tarifs proposés
1 entrée adulte*	3,00 €
10 entrées adulte Monsois	24,00 €
1 entrée adulte dimanche	2,00 €
1 entrée – de 4 ans	Gratuite
1 entrée – de 12 ans Monsois	1,50 €
10 entrées – de 12 ans Monsois	13,00 €
1 entrée – de 16 ans	2,00 €
10 entrées – de 16 ans Monsois	18,00 €
1 entrée aquagym – aquarunning - aquadouce	6,00 €
10 entrées aquagym – aquarunning – aquadouce Monsois	50,00 €
1 entrée aquabike	10,00
10 entrées aquabike Monsois	80,00
10 leçons	30,00 €
Leçon à l'unité	4,00 €
Forfait leçons pour une période de 5 mois de date à date	108,00 €
Forfait « mini-stage » de 5 jours	25,00 €
Atelier de Psychomotricité : Bébés nageurs, jardin aquatique	
5 entrées Monsois	35,00 €
5 entrées Extérieurs	45,00 €
Ecole de natation Monsois à l'année	40,00 €
Ecole de natation Extérieur à l'année	120,00 €
1 entrée scolaire Extérieur	2,50 €
1 entrée ACM Extérieur	2,00 €
1 entrée ACM Monsois	gratuit
1 entrée collège Monsois	2,00 €
Location horaire :	
Petit bain/heure	60,00 €
1 ligne d'eau grand bain/heure	60,00 €
Location salle de cours ½ journée	25,00 €
Jeton de casier à l'unité	1 €

***** Gratuite pour un usager majeur accompagnant une personne en situation de handicap

C) CULTURE – TARIFS DES STAGES DE PRATIQUES ARTISTIQUES ET DES SEANCES DE CINEMA

Le service Culture organise, lors des petites vacances scolaires (hors vacances de Noël), des stages de pratiques artistiques à destination des enfants et adolescents. Depuis l'ouverture de la salle Allende, ont ainsi été accueillis du cirque, du théâtre d'ombre, du slam, du beat-box, du théâtre d'objet, de la magie, des ateliers « voix/micro » et bientôt de la danse Hip-Hop.

Ces stages sont à chaque fois de réels succès et des listes d'attente sont constituées, permettant ainsi à chacun d'y participer dans la limite d'un stage par enfant et par année civile.

Afin d'offrir à un nombre croissant d'enfants la possibilité de participer à ces ateliers, une tarification selon le Quotient Familial est proposée selon la grille tarifaire suivante :

- Tranche 1 : de 0 à 300 - Tranche 2 : de 301 à 369 - Tranche 3 : de 370 à 430	0,50 € TTC/heure
- Tranche 4 : de 431 à 460 - Tranche 5 : de 461 à 499	0,85 € TTC/heure
- Tranche 6 : de 500 à 570 - Tranche 7 : de 571 à 600 - Tranche 8 : de 601 à 640 - Tranche 9 : de 641 à 700	1,10 € TTC/heure
- Tranche 10 : de 701 à 810	2,15 € TTC/heure
- Tranche 11 : de 811 à 1 000	2,50 € TTC/heure
- Tranche 12 : de 1 001 à 1 250	2,65 € TTC/heure
- Tranche 13 : > 1 250	3,20 € TTC/heure
- Tranche 14 : Hors Mons	4,50 € TTC/heure

Depuis la saison culturelle 2019/2020, des séances de cinéma non commerciales, destinées à un public familial sont proposées exceptionnellement dans la salle Allende. Ces séances non commerciales (entrées libres ou payantes), règlementées par le CNC, doivent se limiter aux films (longs métrages) dont le visa d'exploitation date de plus d'un an.

Pour ces séances, le tarif unique de 3 € TTC par adulte et l'entrée libre pour les enfants moins de 12 ans accompagnés d'un adulte sont proposés.

Afin de dynamiser l'activité des studios et de mobiliser leurs utilisateurs sur des temps collectifs, le service Culture propose régulièrement des masterclass (ou classes de maître) théoriques associées à des ateliers techniques sur des thématiques autour de la pratique musicale et instrumentale.

Les tarifs de ces masterclass dépendent de leur durée :

- 8 € (tarif plein)/5 € (tarif monsois) pour une demi-journée ou 3h
- 15 € (tarif plein)/10 € (tarif monsois) pour les masterclass d'une journée ou 6h

D) CULTURE – TARIFS POUR LES SPECTACLES ORGANISES A LA SALLE ALLENDE

Par délibération du 1er octobre 2020, le conseil municipal a défini les tarifs d'entrée des spectacles organisés à la salle Allende en fixant les 6 catégories suivantes :

Catégorie tarifs	A	B	C	D	E	F
Plein - adulte	35 €	25 €	21 €	15 €	10 €	8 €
Réduit*	30 €	20 €	16 €	12 €	8 €	6 €
– 12 ans	23 €	13 €	11 €	9 €	6 €	4 €
Adulte Monsois	28 €	18 €	14 €	10 €	7 €	5 €
– 12 ans Monsois	20 €	10 €	9 €	8 €	5 €	3 €

*Tarif réduit : - 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux.

Un tarif de groupe peut être accordé (renseignements et tarifs auprès de la direction de la culture). Il sera alors appliqué une réduction de 10 %.

Il doit être précisé que la gratuité est consentie pour les moins de 3 ans (à l'exception des spectacles Jeune Public dédiés à la petite enfance). Le même principe est appliqué pour les invités des partenaires et des compagnies/productions accueillies.

Les tarifs des ateliers et stages organisés à la salle Allende sont calculés sur la base de cette même grille tarifaire en fonction de la durée du stage et du type de public accueillis. Pour la salle du « Trait d'Union », le tarif unique « monsois » de 3 €, appliqué depuis plusieurs années, est maintenu. Les tarifs extérieurs sont ceux des catégories D et E présentés dans la grille ci-dessus.

E) CULTURE – TARIFS DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Par délibération du 1er octobre 2020, le conseil municipal a accordé la gratuité des abonnements à la bibliothèque municipale pour les jeunes Monsois jusqu'à 17 ans inclus.

AVANT	**TARIFS**
Enfants monsois jusqu'à 13 ans	Gratuité
Enfants monsois de 14 à 17 ans	Gratuité
Etudiants de moins de 26 ans et bénéficiaires du RSA, employés Mairie	5 € / an
Adultes monsois	8 € / an
Extérieurs	18 € / an
Assistantes maternelles, bénévoles, collectivités, bénévoles, crèches, écoles, personnel bibliothèque	Gratuité

F) CULTURE – TARIFS DE L'ECOLE DE MUSIQUE

Les tarifs appliqués aux différents services proposés par l'école de musique reposent sur un système de tarification décliné suivant le cycle de formation et reposant sur la référence « Quotient Familial » (QF).

Dans ce cadre, 7 tranches de tarifs, basées sur les QF, ont été définies. Il y a lieu également de préciser la situation particulière des « non Monsois » qui, quel que soit leur QF, doivent s'acquitter des tarifs de la tranche 7.

Ces bases et principes servent donc de référence à la modulation de tarifs pour les différents cycles d'enseignement. Chacun de ces cycles est caractérisé par un volume horaire d'enseignement qui augmente au fur et mesure de la formation. L'enseignement évolue également d'une pratique collective vers une individualisation plus importante tout au long des cursus proposés par l'école de musique.

Afin de prendre en compte l'évolution des coûts engendrés par ces enseignements artistiques et des frais pédagogiques, il est proposé d'adopter la grille tarifaire suivante pour les inscriptions de la rentrée scolaire de septembre 2022.

Tranches	Cycle éveil	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
T1	33,60 €	56,70 €	67,20 €	78,80 €
T2	46,40 €	80,20 €	90,70 €	102,30 €
T3	58,30 €	103,90 €	115,50 €	127,20 €
T4	70,30 €	128,90 €	140,60 €	152,30 €
T5	89,90 €	155,20 €	178,70 €	190,50 €
T6	103,20 €	180,60 €	217,20 €	229,00 €
T7	121,00 €	205,20 €	253,80 €	265,70 €

Il est proposé de créer une réduction pour les familles inscrivant plus d'une personne à l'école de musique, soit 10 € de réduction pour le deuxième inscrit et 20 € de réduction par personne à partir du troisième inscrit.

Les frais d'inscription administratifs, soit 30 € par famille sont dus dès la remise du dossier d'inscription. Ils ne concernent pas les élèves inscrits en liste d'attente.

Les « ateliers » (musique de chambre, ensembles instrumentaux, atelier Jazz) gardent le même mode de tarification : ils sont inclus dans le coût du cycle où l'élève est inscrit, ou facturés 90 € pour l'année quelle que soit la tranche, si l'élève n'est plus inscrit dans un cycle de formation.

L'inscription à la pratique d'un instrument supplémentaire est calculée sur la base de 80 % du tarif de la pratique d'un premier instrument.

Le Conservatoire propose également aux élèves, pendant leurs trois premières années d'apprentissage, la location d'un instrument, suivant les disponibilités du parc instrumental de l'établissement. Cette location est modulée de la façon suivante : 30 € la première année, 60 € la deuxième et 100 € la troisième.

G) ACTUALISATION DES TARIFS MUNICIPAUX DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE, RESTAURATION SCOLAIRE, DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

Cette délibération a pour objet de procéder à une actualisation des tarifs des prestations des services jeunesse et école/enfance pour une entrée en vigueur à partir de la rentrée scolaire de septembre 2022.

Comme lors de la délibération du 2 juillet 2020, cette actualisation a pour objet de prendre en compte la situation particulière des familles monsoises ayant de faibles revenus. Ces familles correspondent aux tranches de QF entre 0 et 499.

Ainsi, les tarifs de restauration scolaire et, par effet de réciprocité, les tarifs des mercredis sont impactés par cette actualisation.

1) Restauration scolaire

Tranche QF	Nouveaux Tarifs de Restauration scolaire à compter du 1er septembre2022		
	Avec repas	Sans repas	Non réservés
0-300	0,50 €	0,32 €	0,75 €
301-369	0,80 €	0,56 €	1,20 €
370-430	1,10 €	0,77 €	1,65 €
431-460	1,45 €	0,98 €	2,18 €
461-499	1,80 €	1,20 €	2,70 €
500-570	2,30 €	1,60 €	3,45 €
571-600	2,90 €	2,24 €	4,35 €
601-640	2,90 €	2,24 €	4,35 €
641-700	3,45 €	2,46 €	5,18 €
701-810	3,80 €	2,70 €	5,70 €
811-1000	4,05 €	2,88 €	6,08 €
1001-1250	4,30 €	3,09 €	6,45 €
Sup à 1250	4,70 €	3,34 €	7,05 €
Extérieur	5,35 €	3,84 €	8,03 €

Les enfants inscrits en classe UP2 A et en classe ULIS bénéficient du « tarif monsois », quelle que soit leur ville d'habitation, puisque leurs parents n'ont pas le choix du lieu de scolarisation.

2) Temps périscolaires et mercredis

La Ville a conventionné avec la CAF du Nord, dans le cadre du dispositif LEA, afin de bénéficier de participations supplémentaires pour ses accueils de loisirs et accueils périscolaires. Dans ce cadre, la CAF du Nord a prédéfini un tarif maximum pour les tranches de QF entre 0 et 700 et demande à la Ville de dissocier le montant des participations familiales liées à l'activité des éventuelles participations familiales supplémentaires (repas, sorties, goûter…).

Le coût horaire de ces activités est encadré par la convention LEA avec la CAF. A ce coût horaire d'activité, le conseil municipal a choisi, par délibération du 25 juin 2015, d'exclure les frais de restauration. Le repas est obligatoire pour cette journée or PAI.

Les mercredis

Tranche QF	Tarif journalier (8h) avec repas	Tarif mercredi matin (3h) sans repas	Tarif journalier PAI alimentaire uniquement	Garderie matin 2h	Garderie soir 2h
0-300	2,00 €	0,75 €	1,50 €	0,50 €	0,50 €
301-369	2,55 €	0,75 €	1,75 €	0,50 €	0,50 €
370-430	2,85 €	0,75 €	1,75 €	0,50 €	0,50 €
431-460	3,55 €	1,35 €	2,10 €	0,90 €	0,90 €
461-499	4,32 €	1,35 €	2,52 €	0,90 €	0,90 €
500-570	5,48 €	1,80 €	3,18 €	1,20 €	1,20 €
571-600	6,50 €	1,80 €	3,60 €	1,20 €	1,20 €
601-640	6,77 €	1,80 €	3,87 €	1,20 €	1,20 €
641-700	7,47 €	1,80 €	4,02 €	1,20 €	1,20 €
701-810	8,60 €	3,69 €	4,80 €	2,46 €	2,46 €
811-1000	9,85 €	4,16 €	5,80 €	2,77 €	2,77 €
1001-1250	11,20 €	4,44 €	6,90 €	2,96 €	2,96 €
Sup à 1250	12,70 €	4,83 €	8,00 €	3,22 €	3,22 €

Le détail de ces tarifs se trouve en annexe 1

Les autres temps périscolaires

Tranche QF	Etudes surveillées	Garderie matin	Garderie soir	Garderie soir
		Hors mercredi		
	Forfait mensuel	1h30	1h30 +goûter	2h30 + goûter
0 à 300	1,10 €	0,37 €	0,52 €	0,78 €
301 à 369	2,15 €	0,37 €	0,52 €	0,78 €
370 à 430	3,20 €	0,37 €	0,52 €	0,78 €
431 à 460	4,25 €	0,67 €	0,93 €	1,39 €
461 à 499	5,30 €	0,67 €	0,93 €	1,39 €
500 à 570	10,76 €	0,90 €	1,21 €	1,81 €
571 à 600	16,07 €	0,90 €	1,21 €	1,81 €
601 à 640	16,07 €	0,90 €	1,21 €	1,81 €
641 à 700	23,42 €	0,90 €	1,21 €	1,81 €
701 à 810	23,52 €	1,84 €	2,37 €	3,61 €
811 à 1000	23,52 €	2,08 €	2,71 €	4,09 €
1001 à 1250	23,52 €	2,23 €	2,97 €	4,44 €
sup à 1250	23,52 €	2,41 €	3,26 €	4,88 €
extérieur	23,52 €			

Le détail de ces tarifs se trouve en annexe 1

3) Vacances scolaires

Le coût horaire de cette activité est encadré par la convention LEA avec la CAF. A ce coût horaire d'activité, le conseil municipal a choisi, par délibération du 25 juin 2015, d'inclure les frais de restauration et d'exclure les frais de repas pour les séjours.

Tranche QF	Vacances scolaires	Séjours*	Garderie Matin	Garderie soir
			vacances	vacances
	Tarif Journalier		1h30	1h30
0 à 300	1,72 €	3,43 €	0,37 €	0,37 €
301 à 369	1,97 €	3,95 €	0,37 €	0,37 €
370 à 430	2,02 €	4,05 €	0,37 €	0,37 €
431 à 460	2,38 €	4,66 €	0,67 €	0,67 €
461 à 499	2,85 €	5,54 €	0,67 €	0,67 €
500 à 570	3,62 €	6,91 €	0,90 €	0,90 €
571 à 600	4,12 €	7,60 €	0,90 €	0,90 €
601 à 640	4,44 €	8,52 €	0,90 €	0,90 €
641 à 700	4,60 €	9,35 €	0,90 €	0,90 €
701 à 810	5,49 €	10,83 €	1,84 €	1,84 €
811 à 1000	6,64 €	2,55 €	2,08 €	2,08 €
1001 à 1250	7,84 €	14,20 €	2,23 €	2,23 €
sup à 1250	9,03 €	16,09 €	2,41 €	2,41 €

*facturation à la semaine

Le détail de ces tarifs se trouve en annexe 1

L’absence de réservation aux accueils périscolaires, aux mercredis récréatifs (matin, journée, garderie), aux ALSH vacances (forfait semaine, garderie) induira, comme précédemment, l’application d’une pénalité forfaitaire de 10 €.

Il est proposé au conseil municipal d’autoriser Monsieur le Maire à actualiser les tarifs des services municipaux conformément aux tableaux présentés ci-dessus à partir du 1er septembre 2022.

ANNEXE 1 A LA DELIBERATION 1/3 – ACTUALISATION DES TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2020 :

DETAILS DES TARIFS ENCADRES PAR LA CONVENTION LEA

Détails des tarifs mercredis récréatifs :

La Ville a conventionné avec la CAF du Nord, dans le cadre du dispositif LEA, afin de bénéficier de participations supplémentaires pour ses accueils de loisirs et accueils périscolaires. Dans ce cadre, la CAF du Nord a prédéfini un tarif maximum pour les tranches de QF entre 0 et 700 et demande à la Ville de dissocier le montant des participations familiales liées à l'activité des éventuelles participations familiales supplémentaires (repas, sorties, goûter…).

Le coût horaire de ces activités est encadré par la convention LEA avec la CAF. A ce coût horaire d'activité, le conseil municipal a choisi, par délibération du 25 juin 2015, d'exclure les frais de restauration. Le repas est obligatoire pour cette journée or PAI.

Tranche QF	Coût de l'heure d'activité mercredi journée	Coût du repas	Tarif journalier (8h) avec repas*	Coût activité de l'heure d'activité mercredi matin et péricentre	Tarif mercredi matin (3h) sans repas	Garderie matin 2h	Garderie soir 2h
0-300	0,188 €	0,50 €	2,00 €	0,25 €	0,75 €	0,50 €	0,50 €
301-369	0,219 €	0,80 €	2,55 €	0,25 €	0,75 €	0,50 €	0,50 €
370-430	0,219 €	1,10 €	2,85 €	0,25 €	0,75 €	0,50 €	0,50 €
431-460	0,263 €	1,45 €	3,55 €	0,45 €	1,35 €	0,90 €	0,90 €
461-499	0,315 €	1,80 €	4,32 €	0,45 €	1,35 €	0,90 €	0,90 €
500-570	0,398 €	2,30 €	5,48 €	0,60 €	1,80 €	1,20 €	1,20 €
571-600	0,450 €	2,90 €	6,50 €	0,60 €	1,80 €	1,20 €	1,20 €
601-640	0,484 €	2,90 €	6,77 €	0,60 €	1,80 €	1,20 €	1,20 €
641-700	0,503 €	3,45 €	7,47 €	0,60 €	1,80 €	1,20 €	1,20 €
701-810	0,600 €	3,80 €	8,60 €	1,23 €	3,69 €	2,46 €	2,46 €
811-1000	0,725 €	4,05 €	9,85 €	1,39 €	4,16 €	2,77 €	2,77 €
1001-1250	0,863 €	4,30 €	11,20 €	1,48 €	4,44 €	2,96 €	2,96 €
Sup à 1250	1,000 €	4,70 €	12,70 €	1,61 €	4,83 €	3,22 €	3,22 €

*** repas obligatoire sauf PAI**

Détails des autres tarifs périscolaires

La Ville a conventionné avec la CAF du Nord, dans le cadre du dispositif LEA, afin de bénéficier de participations supplémentaires pour ses accueils de loisirs et accueils périscolaires. Dans ce cadre, la CAF du Nord a prédéfini un tarif maximum pour les tranches de QF entre 0 et 700 et demande à la Ville de dissocier le montant des participations familiales liées à l'activité des éventuelles participations familiales supplémentaires (repas, sorties, goûter…).

Le coût horaire de ces activités est encadré par la convention LEA avec la CAF. A ce coût horaire d'activité, le conseil municipal a choisi, par délibération du 25 juin 2015, d'exclure les frais de goûter.

Tranche QF	Coût activité de l'heure d'activité périscolaire	Cout du goûter	Garderie matin	Garderie soir	Garderie soir
			Hors mercredi		
			1h30	1h30 + goûter	2h30 + goûter
0-300	0,25 €	0,15 €	0,37 €	0,52 €	0,78 €
301-369	0,25 €	0,15 €	0,37 €	0,52 €	0,78 €
370-430	0,25 €	0,15 €	0,37 €	0,52 €	0,78 €
431-460	0,45 €	0,26 €	0,67 €	0,93 €	1,39 €
461-499	0,45 €	0,26 €	0,67 €	0,93 €	1,39 €
500-570	0,60 €	0,31 €	0,90 €	1,21 €	1,81 €
571-600	0,60 €	0,31 €	0,90 €	1,21 €	1,81 €
601-640	0,60 €	0,31 €	0,90 €	1,21 €	1,81 €
641-700	0,60 €	0,31 €	0,90 €	1,21 €	1,81 €
701-810	1,23 €	0,53 €	1,84 €	2,37 €	3,61 €
811-1000	1,39 €	0,63 €	2,08 €	2,71 €	4,09 €
1001-1250	1,48 €	0,74 €	2,23 €	2,97 €	4,44 €
Sup à 1250	1,61 €	0,85 €	2,41 €	3,26 €	4,88 €

*** goûter obligatoire**

Détails des tarifs vacances scolaires et séjours

La Ville a conventionné avec la CAF du Nord, dans le cadre du dispositif LEA, afin de bénéficier de participations supplémentaires pour ses accueils de loisirs et accueils périscolaires. Dans ce cadre, la CAF du Nord a prédéfini un tarif maximum pour les tranches de QF entre 0 et 700 et demande à la Ville de dissocier le montant des participations familiales liées à l'activité des éventuelles participations familiales supplémentaires (repas, sorties, goûter…).

Le coût horaire de ces activités est encadré par la convention LEA avec la CAF. A ce coût horaire d'activité, le conseil municipal a choisi, par délibération du 25 juin 2015, d'inclure les frais de repas pour les vacances scolaires et d'exclure les frais de repas pour les séjours.

Tranche QF	Coût activité de l'heure d'activité extrascolaire	Vacances scolaires Tarif journalier (8h)	Tarif repas séjour	Séjours Tarif journalier (10h)*	Coût activité de l'heure d'activité périscolaire	Tarif garderie Matin vacances (1h30)	Tarif garderie soir vacances (1h30)
0 à 300	0,22 €	1,72 €	1,28 €	3,43 €	0,25 €	0,37 €	0,37 €
301 à 369	0,25 €	1,97 €	1,49 €	3,95 €	0,25 €	0,37 €	0,37 €
370 à 430	0,25 €	2,02 €	1.53 €	4,05 €	0,25 €	0,37 €	0,37 €
431 à 460	0,30 €	2,38 €	1,69 €	4,66 €	0,45 €	0,67 €	0,67 €
461 à 499	0,36 €	2,85 €	1,98 €	5,54 €	0,45 €	0,67 €	0,67 €
500 à 570	0,45 €	3,62 €	2,39 €	6,91 €	0,60 €	0,90 €	0,90 €
571 à 600	0,52 €	4,12 €	2,45 €	7,60 €	0,60 €	0,90 €	0,90 €
601 à 640	0,56 €	4,44 €	2,97 €	8,52 €	0,60 €	0,90 €	0,90 €
641 à 700	0,58 €	4,60 €	3,60 €	9,35 €	0,60 €	0,90 €	0,90 €
701 à 810	0,69 €	5,49 €	3,97 €	10,83 €	1,23 €	1,84 €	1,84 €
811 à 1000	0,83 €	6,64 €	4,25 €	12,55 €	1,39 €	2,08 €	2,08 €
1001 à 1250	0,98 €	7,84 €	4,40 €	14,20 €	1,48 €	2,23 €	2,23 €
sup à 1250	1,13 €	9,03 €	4,80 €	16,09 €	1,61 €	2,41 €	2,41 €

*** facturation semaine**